

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE	N° du rapport : 1 - 4
	Date : jeudi 20 et vendredi 21 mars 2025

OBJET : Budget primitif 2025 - Budget annexe

- Vu** l'article L4311-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que le budget principal peut être assorti d'un ou plusieurs budgets annexes
- Vu** la délibération n°23AP.92 des 14 et 15 décembre 2023 portant création du budget annexe « Services d'aménagement numérique »
- Vu** l'article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que les collectivités territoriales et leurs établissements publics ont l'obligation de constituer des budgets annexes pour la gestion de leurs services publics industriels et commerciaux
- Vu** l'article 2224-2 du Code général des collectivités territoriales relatif à la gestion budgétaire des SPIC
- Vu** l'article L.2321-2-27 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit l'amortissement obligatoire des immobilisations

I- EXPOSE DES MOTIFS

Depuis plusieurs années, la Région a engagé une politique ambitieuse d'aménagement numérique, qui s'est notamment traduite par la création du réseau RCubeTHD renommé au 1^{er} janvier 2024 : Bourgogne-Franche-Comté Connect. Ce réseau supporte des services commercialisés auprès d'opérateurs commerciaux et génère ainsi des recettes d'exploitation qui sont susceptibles de s'accroître dans les prochaines années.

Dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1425-1 et à l'instruction comptable M4 réservée aux services publics industriels et commerciaux, les spécificités de ces activités ont conduit la collectivité à créer un budget annexe en janvier 2024. Ce budget annexe est dédié aux activités d'aménagement numérique, conformément à la délibération des 14 et 15 décembre 2023 de l'assemblée régionale. Pour cette deuxième année d'exécution, le budget annexe continuera de porter les dépenses et les recettes des services commercialisés du réseau.

Le budget est l'acte par lequel le conseil régional prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'exercice.

Le projet de budget 2025 s'élève à 1 088 000 € de crédits de paiement d'exploitation et d'investissement (mouvements réels et d'ordre).

La présente délibération s'accompagne du document comptable et des annexes réglementaires (annexe 1).

BUDGET ANNEXE 2025	DEPENSES			RECETTES		
	MOUVEMENTS REELS	MOUVEMENTS D'ORDRE	TOTAL DEPENSES	MOUVEMENTS REELS	MOUVEMENTS D'ORDRE	TOTAL RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	576 000	216 000	792 000	770 000	22 000	792 000
SECTION D'INVESTISSEMENT	264 000	32 000	296 000	70 000	226 000	296 000
TOTAL	840 000	248 000	1 088 000	840 000	248 000	1 088 000

A. Présentation générale des mouvements réels

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Section réelle d'exploitation	576 000	770 000
Section réelle d'investissement	264 000	70 000
TOTAL MOUVEMENTS REELS	840 000	840 000

Programme 57P08BA – Services d'aménagement numérique

En dépenses :

Ce programme est doté de 576 000 € de crédits de fonctionnement et d'un montant de 264 000 € de crédits d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement se composent principalement des dépenses liées aux coûts d'exploitation-gestion du marché du réseau Bourgogne-Franche-Comté Connect, de la redevance ARCEP pour la Boucle Locale Radio (BLR) ainsi que toute autre licence nécessaire au fonctionnement du réseau, aux vérifications périodiques, au règlement des frais d'approvisionnement en énergie et des redevances / loyers liés aux conventions d'occupation du domaine public et privé.

En investissement, les crédits permettront de financer les études de faisabilité, les forfaits d'ingénierie pour la planification, la coordination des opérations, la mise en service, les essais qualification, nécessaires aux projets d'hébergement sur sites radio, de création ou d'arrêt d'un raccordement sur un point haut du réseau, du déploiement de l'internet des objets.

Le budget 2025 intègre également, en investissement, l'achat des fournitures (y compris installations), des équipements techniques nécessaires à l'exploitation, la maintenance de la composante backbone du réseau, ainsi que des équipements de communication qui seront soit déployés sur le réseau ou intégrés dans le Spare.

En recettes :

Une inscription de 750 000 € est proposée en fonctionnement au titre des recettes d'exploitation en provenance des clients (notamment les fournisseurs d'accès internet) ayant souscrit des services commercialisés par le réseau Bourgogne-Franche-Comté Connect. Par ailleurs, cette inscription est complétée à hauteur de 20 000 € au titre d'éventuels trop-perçus.

En 2025, se poursuivra l'arrêt progressif des activités autour de la Radio, ayant pour conséquence une baisse des recettes. La recherche de nouvelles sources de financement sur le réseau backbone sera donc menée et des actions de promotions seront engagées pour mieux faire connaître le réseau et favoriser son utilisation par des opérateurs ou des acteurs publics comme privés.

La création du budget annexe constituant une reprise de dépenses passées issues du budget général, et comme l'autorise l'article L 2224-2 du CGCT, une subvention exceptionnelle en investissement est proposée à hauteur de 70 000 €, en baisse de 40 % par rapport à 2024.

L'attribution de cette subvention a fait l'objet d'une délibération motivée dans le cadre des affectations du budget général soumise au vote de l'assemblée le 13 décembre 2024.

B. Présentation générale des mouvements d'ordre

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Section d'ordre d'exploitation	216 000	22 000
Section d'ordre d'investissement	32 000	226 000
TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE	248 000	248 000

En application de l'instruction M4, des écritures d'ordre caractère patrimonial sont inscrites dans le document budgétaire.
Elles concernent :

- Les dotations aux amortissements des subventions d'investissement, des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour 2025, les dotations aux amortissements sont estimées à 216 000 €. Elles sont inscrites en dépenses de fonctionnement, au chapitre 042 et en recettes d'investissement, au chapitre 040.

- La reprise des subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables

La reprise des subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables est estimée à 22 000 €. Elle vient en atténuation des dotations aux amortissements. Elle est matérialisée par une recette de fonctionnement et une dépense d'investissement au chapitre 040.

- La régularisation d'avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles et autres régularisations notamment au titre des frais d'études suivis de travaux

Une écriture de régularisation comptable relative à des avances versées en matière de marchés publics et à des études et frais d'insertion suivis de travaux doit être prévue au chapitre 041, (recette d'ordre d'investissement) et au chapitre 041 (dépense d'ordre d'investissement) pour un montant de 10 000 €.

C. Equilibre global du budget

CHAPITRES	INTITULES	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation			
011	Charges à caractère général	576 000,00	
67	Charges exceptionnelles		
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		750 000,00
77	Produits exceptionnels		20 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 000,00	22 000,00
TOTAL EXPLOITATION		792 000,00	792 000,00
Section d'investissement			
13	Subvention d'investissement		70 000,00
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	
21	Immobilisations corporelles	252 000,00	
23	Immobilisations en cours		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 000,00	216 000,00
041	Opérations patrimoniales	10 000,00	10 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		296 000,00	296 000,00
TOTAL DU BUDGET		1 088 000,00	1 088 000,00

II- DECISIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil régional a décidé :

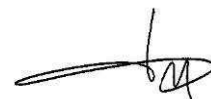
1. de voter le présent budget :
 - a. au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - b. au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - c. sans vote formel sur chacun des chapitres ;
2. de voter les crédits de paiement par chapitres ;
3. d'arrêter le montant du budget, en mouvements budgétaires, à 1 088 000 € en dépenses et en recettes ;
4. d'approuver le document comptable et ses annexes.

N° de délibération 25AP.25

Délibération adoptée à la majorité des membres présents ou représentés
(66 voix pour, 15 voix contre)

Envoi Préfecture : mercredi 26 mars 2025
Retour Préfecture : mercredi 26 mars 2025
Accusé de réception n° 11727823

La Présidente du Conseil Régional,



Marie-Guite DUFAY

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005372600036	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ADM-Etat REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
---	---

POSTE COMPTABLE DE : Payeur

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA Services Aménagement Num. (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	17
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	21
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	792 000,00	792 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		792 000,00	792 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	296 000,00	296 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		296 000,00	296 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 088 000,00	1 088 000,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	898 000,00	0,00	576 000,00	576 000,00	576 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		898 000,00	0,00	576 000,00	576 000,00	576 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		898 000,00	0,00	576 000,00	576 000,00	576 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	202 000,00		216 000,00	216 000,00	216 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		202 000,00		216 000,00	216 000,00	216 000,00
TOTAL		1 100 000,00	0,00	792 000,00	792 000,00	792 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	792 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 080 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 080 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 100 000,00	0,00	770 000,00	770 000,00	770 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
TOTAL		1 100 000,00	0,00	792 000,00	792 000,00	792 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	792 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	194 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	300 000,00	0,00	252 000,00	252 000,00	252 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		320 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		320 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
TOTAL		340 000,00	0,00	296 000,00	296 000,00	296 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	296 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	118 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		118 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		118 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	202 000,00		216 000,00	216 000,00	216 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		222 000,00		226 000,00	226 000,00	226 000,00
TOTAL		340 000,00	0,00	296 000,00	296 000,00	296 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	296 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

194 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	576 000,00		576 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	216 000,00	216 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		576 000,00	216 000,00	792 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	792 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	22 000,00	22 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	12 000,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	252 000,00	0,00	252 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		264 000,00	32 000,00	296 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	296 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	750 000,00		750 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	22 000,00	42 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		770 000,00	22 000,00	792 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	792 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	70 000,00	0,00	70 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		216 000,00	216 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		70 000,00	226 000,00	296 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	296 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	898 000,00	576 000,00	576 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	80 000,00	70 000,00	70 000,00
611	Sous-traitance générale	518 000,00	245 000,00	245 000,00
6132	Locations immobilières	150 000,00	50 000,00	50 000,00
6353	Impôts indirects	150 000,00	211 000,00	211 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		898 000,00	576 000,00	576 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		898 000,00	576 000,00	576 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	202 000,00	216 000,00	216 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	202 000,00	216 000,00	216 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		202 000,00	216 000,00	216 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		202 000,00	216 000,00	216 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 100 000,00	792 000,00	792 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	792 000,00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 080 000,00	750 000,00	750 000,00
706	Prestations de services	1 080 000,00	750 000,00	750 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 080 000,00	750 000,00	750 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 100 000,00	770 000,00	770 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	22 000,00	22 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	22 000,00	22 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	22 000,00	22 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 100 000,00	792 000,00	792 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	792 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	12 000,00	12 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	300 000,00	252 000,00	252 000,00
2158	Autres	300 000,00	252 000,00	252 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		320 000,00	264 000,00	264 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		320 000,00	264 000,00	264 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	22 000,00	22 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	22 000,00	22 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	22 000,00	22 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	32 000,00	32 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		340 000,00	296 000,00	296 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	296 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	118 000,00	70 000,00	70 000,00
1312	Subv. équipt Régions	118 000,00	70 000,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		118 000,00	70 000,00	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		118 000,00	70 000,00	70 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	202 000,00	216 000,00	216 000,00
28158	Autres	202 000,00	216 000,00	216 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		202 000,00	216 000,00	216 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		222 000,00	226 000,00	226 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		340 000,00	296 000,00	296 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	296 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	5	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	7	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	10	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	15	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	20	07/02/2024
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	07/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	22 000,00	22 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	216 000,00	216 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	194 000,00	194 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		22 000,00	I 22 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 000,00	22 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>22 000,00</i>	<i>22 000,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		216 000,00	III 216 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		216 000,00	216 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28158	Autres	216 000,00	216 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 100

Nombre de membres présents : 69

Nombre de suffrages exprimés : 81

VOTES :

Pour : 66

Contre : 15

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/03/2025

Présenté par (1) la Présidente,

A Dijon le 20/03/2025

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session le Conseil Régional

A Dijon, le 20/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AYACHE Patrick	
BADET Guillaume	
BARTHELET Catherine	
BECQUET Alain	
BIGUINET Marie-Noëlle	
BLAISE Pascal	
BLIN Patrick	
BOUJLILAT Hicham	
BOURGEOIS Willy	
BOURGOIS Dominique-Alexandre	
BRAMANT Jacqueline	
BÄHR Céline	
CARLE-VIGUIER Catherine	
CHARLIER Franck	
CHAUVELOT-DUBAN Claudy	
CHIAPPA-KIGER Myriam	
CHOPARD Francine	
CLERC Catherine	
CROST Jean-Pierre	
DAMIEN Olivier	
DEBELLEMANIERE Jocelyne	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DECHAUD Martine	
DELOGE Valérie	
DEMERSSEMAN Gilles	
DUCROISSET Magali	
DUFAY Marie-Guite	
DUGOURD François-Xavier	
DUMONT Anne-Marie	
DURAIN Jérôme	
DUTREMBLE Aurélien	
EL MEZOUGHRI Rim	
FORTIER Mélanie	
FRITSCH Nathalie	
GERMAIN Sandra	
GODARD Océane	
GORDAT Gérard	
GRABY Valérie	
GRANGIER Géraldine	
GROSPERRIN Jacques	
GUIBERT Julien	
GUINEBERT Matthieu	
HABSAOUI Jamilah	
HAKKAR-BOYER Nabia	
HAMEAU Denis	
HERARD Bénédicte	
HOULLEY Eric	
IANNICELLI Sandra	
INEZARENE Salima	
JOYANDET Alain	
LABOSSE Nathalie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LAGNEAU Aurore	
LAGRANGE Jean-Claude	
LAVAL Thomas	
LAZAR Gilles	
LIORET René	
LIRON Isabelle	
LONCHAMPT Dominique	
LOPEZ Audrey	
LUCCHESI Liliane	
LUTZ Thomas	
MALLARD Claire	
MARTHEY Arnaud	
MARTIN Ines	
MARTINEZ Laëtitia	
MATHIEU Sylvain	
MERCIER Claude	
MODDE Stéphanie	
MOLINOZ Patrick	
MOREL Christian	
MOUROT-DEVOS Sylviane	
NARDIN Sylvie	
NEUGNOT Michel	
NIEPCERON Loïc	
NORMIER Christophe	
ODOUL Julien	
OTERNAUD Eric	
PAGNOT Valérie	
PERSIL Sarah	
PLATRET Gilles	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

POIFOL-FERREIRA Isabelle	
POINSEL Marie	
PONCET Frédéric	
RAPENNE Amandine	
REBEYROTTE Rémy	
RETY Jean-Marc	
RICCIARDETTI Jacques	
ROCHETTE Ludovic	
SADON Catherine	
SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe	
SERMIER Jean-Marie	
SORET Nicolas	
SOUSTELLE Christophe	
SUGUENOT Alain	
TENENBAUM Françoise	
TERNANT Muriel	
THOMAS Marie-Claire	
THURIOT Denis	
VEAU Bertrand	
VOILLLOT Fabrice	
WOYNAROSKI Stéphane	

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2025, et de la publication le 31/03/2025

A Dijon, le 20/03/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : la Présidente.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
IV	E2

CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
SIGNATURES

ASSEMBLEE PLENIERE DES 20 et 21 MARS 2025

BUDGET ANNEXE "SERVICES D'AMENAGEMENT NUMERIQUE" BP 2025

Nombre de membres en exercice : 100
Nombre de membres présents : 69
Nombre de membres représentés : 12
Nombre de suffrages exprimés : 81
Votes : Pour : 66
Contre : 15
Abstentions : 1
Date de convocation : 4 mars 2025

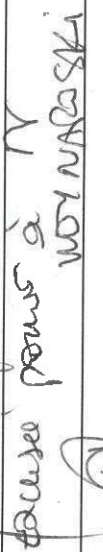
Présenté par la Présidente
A Dijon, le 20 mars 2025

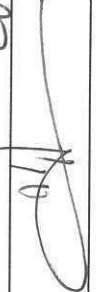
La Présidente,


Marie-Guite Dufay

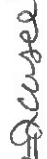
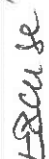
Délibéré par le Conseil régional, réuni en session
A Dijon, le 20 mars 2025

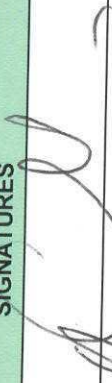
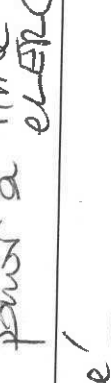
NOMS	SIGNATURES
Mme Laëtitia MARTINEZ	
M. Nicolas SORET	
Mme Marie-Guite DUFAY	
M. Michel NEUGNOT	
Mme Sandra IANNICELLI	

NOMS	SIGNATURES
M. Franck CHARLIER	
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN	
Mme Francine CHOPARD	
Mme Océane GODARD	 Edouée, pour à Mme NARASKI
M. Patrick AYACHE	
M. Eric HOULLEY	
Mme Françoise TENENBAUM	 Edouée, pour à M. VEHU
M. Patrick MOLINOZ	
M. Jérôme DURAIN	
M. Willy BOURGEOIS	
M. Christian MOREL	
M. Bertrand VEAU	
M. Hicham BOUJILILAT	
Mme Nabia HAKKAR-BOYER	
Mme Rim EL MEZOUH	 Edouée, pour à, me Mme ZARENE
M. Guillaume BADET	

NOMS	SIGNATURES
Mme Myriam CHIAPPA-KIGER	
M. Gilles DEMERSEMAN	
Mme Jamilah HABSAOUI	
M. Denis HAMEAU	Excusez-moi pour Mr SORET
Mme Salima INEZARENE	
Mme Nathalie LABOSSE	
M. Jean-Claude LAGRANGE	Excusez-moi pour Mr SORET
Mme Liliane LUCCHESI	
M. Arnaud MARTHEY	
M. Sylvain MATHIEU	
Mme Sylvie NARDIN	
M. Loïc NIEPCERON	Excusez-moi pour Mr SORET
Mme Valérie PAGNOT	
Mme Isabelle POIFOL-FERREIRA	
M. Frédéric PONCET	Excusez-moi pour Mr LUCCHESI
M. Jean-Marc RETY	

NOMS	SIGNATURES
M. Alain BECQUET	<i>cause pour à M. BECQUET</i>
M. Fabrice VOILLOT	<i>[Signature]</i>
M. Stéphane WOYNAROSKI	<i>[Signature]</i>
Mme Anne-Marie DUMONT	<i>[Signature]</i>
Mme Marie-Claire THOMAS	<i>[Signature]</i>
Mme Amandine RAPENNE	<i>[Signature]</i>
M. Eric OTERNAUD	<i>[Signature]</i>
M. Claude MERCIER	<i>[Signature]</i>
Mme Aurore LAGNEAU	<i>cause pour à Mme MALLARD</i>
Mme Sarah PERSIL	<i>[Signature]</i>
Mme Stéphanie MODDE	<i>[Signature]</i>
Mme Claire MALLARD	<i>[Signature]</i>
Mme Muriel TERNANT	<i>[Signature]</i>
Mme Isabelle LIRON	<i>[Signature]</i>
M. Patrick BLIN	<i>[Signature]</i>
Mme Jacqueline BRAMANT	<i>[Signature]</i>

NOMS	SIGNATURES
M. Matthieu GUINEBERT	
M. Gilles LAZAR	
M. Dominique LONCHAMPT	
Mme Marie POINSEL	
Mme Valérie GRABY	
Mme Nathalie FRITSCH	
Mme Mélanie FORTIER	
M. Aurélien DUTREMBLE	
Mme Valérie DELOGE	
M. Olivier DAMIEN	
M. Dominique-Alexandre BOURGOIS	
M. Pascal BLAISE	
M. Julien ODOUL	
Mme Céline BÄHR	
Mme Marie-Noëlle BIGUINET	
Mme Catherine CARLE-VIGUIER	

NOMS	SIGNATURES
Mme Catherine CLERC	
M. Gilles PLATRET	
M. Jean-Pierre CROST	
Mme Jocelyne DEBELLEMANIERE	
Mme Martine DECHAUD	
M. François-Xavier DUGOURD	
M. Gérald GORDAT	
Mme Magali DUCROISET	
M. Alain SUGUENOT	Excuse pour à Mme CLERC
M. Jean-Marie SERMIER	Excuse
M. Christophe NORMIER	
Mme Sylviane MOUROT-DEVOS	
Mme Bénédicte HERARD	
M. Jacques GROSERRIN	
Mme Géraldine GRANGIER	Excuse
M. Julien GUIBERT	Excuse

NOMS	SIGNATURES
M. Thomas LAVAL	<i>Euse</i>
M. René LORET	<i>Euse</i>
Mme Audrey LOPEZ	<i>Euse</i>
M. Thomas LUTZ	<i>Euse</i>
Mme Inès MARTIN	<i>Euse</i>
M. Jacques RICCIARDETTI	<i>Euse</i>
M. Christophe SOUSTELLE	<i>Euse</i>
M. Rémi REBEYROTTE	<i>Euse pour M. THURIOT</i>
M. Ludovic ROCHETTE	
Mme Catherine BARTHELET	<i>Euse</i>
M. Denis THURIOT	<i>Euse</i>
Mme Sandra GERMAIN	<i>Euse</i>
Mme Catherine SADON	<i>Euse</i>
M. Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI	<i>Euse pour M. SADON</i>
M. Alain JOYANDET	<i>Euse pour M. BORDAT</i>